

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Antifreeze Extra

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produit réfrigérant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-201	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xn - Nocif

Phrases R:

Nocif en cas d'ingestion.

Classification SGH

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.: STOT RE 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Contient: Ethylene glycol.

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:

GHS07-GHS08

**Mentions de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H361d

Susceptible de nuire au fœtus.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 2 de 8

d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P501

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.3. Autres dangers

- Nocif en cas d'ingestion.
Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
203-473-3	Ethylene glycol	60 - 98 %
107-21-1	Xn - Nocif R22	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373	
01-2119456816-28		
243-283-8	Sodium 2-ethylhexanoate	< 5 %
19766-89-3	Repr. Cat. 3, Xn - Nocif R63	
	Repr. 2; H361d	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Information supplémentaire

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 3 de 8

15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion provoque des nausées, des faiblesses et une atteinte du système nerveux central. Les symptômes suivants peuvent se manifester : Vertiges. Maux de tête. état semi-conscient. Désorientation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). cétone. aldéhydes.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 4 de 8

d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À conserver hors de portée des enfants.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de: Agents oxydants, fortes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre : Radiations UV/rayonnement solaire. gel.
Température de stockage conseillée : 10 - 30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit réfrigérant. Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol	10	26		VME 8 h	
		20	52		VLE 4x15	

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 5 de 8

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge - violet
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	8,6
------------	-----

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	175 °C
--	--------

Point d'éclair:	115 °C	DIN 51755
-----------------	--------	-----------

Densité (à 20 °C):	1,113 g/cm³	DIN 51757
--------------------	-------------	-----------

Hydrosolubilité:	facilement soluble.
------------------	---------------------

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	non applicable
-------------------------------------	----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable with proper care and handling.

10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).
cétone. aldéhydes.**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 6 de 8

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
107-21-1	Ethylene glycol				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.

Effet irritant sur l'oeil: Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets-Produit

160114 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines mobiles) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (autres que ceux visés aux chapitres 13 et 14 et aux rubriques 16 06 ou 16 08); Antigels contenant des substances dangereuses
Le déchet spécial

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 7 de 8

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport aérien (ICAO)****14.1. Numéro ONU:** -**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédé de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Antifreeze Extra

Date d'impression: 10.11.2014

Code du produit: 796008

Page 8 de 8

description de produit et ne justifie aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)